



# PRODUCTION D'ÉNERGIE PAR LES COLLECTIVITÉS

## Produire et utiliser les énergies renouvelables

### Actions à mener à l'échelle de la collectivité

- Inscrire le développement des énergies renouvelables dans une réflexion globale sur le patrimoine public: suivi des consommations, audit énergétique, rénovation, régulation
- Installer des chauffe-eau solaires thermiques sur les toits des bâtiments ayant d'importants besoins en eau chaude sanitaire
- Remplacer les chauffages utilisant des énergies fossiles (gaz, pétrole) par des chaufferies modernes au bois ; organiser et mutualiser la ressource bois énergie, investir dans la sylviculture pour améliorer les rendements et la qualité du bois
- Evaluer le gisement en biodéchets relevant de la collectivité et initier une réflexion sur leur valorisation (compostage, méthanisation...)
- Faire visiter les réalisations exemplaires de la commune aux particuliers
- Expérimenter d'autres énergies renouvelables
- Prendre une compétence facultative en environnement ou énergie et mettre en place des moyens humains, techniques et financiers

### Actions à mutualiser

- Soutenir les études de gisement et projets expérimentaux des collectivités
- Animer le partage d'expériences entre les collectivités (cahier des charges, retour d'expérience, installation et fonctionnement des différentes technologies...)
- Organiser des journées techniques, visites, voyages d'études
- Faire connaître les ressources existantes: fiches de références sur les technologies, documents techniques unifiés, notions de temps de retour sur investissement...
- Lancer le mouvement sur la méthanisation des boues de stations d'épuration et des déchets fermentescibles

### Partenaires des collectivités en Alsace

- **Energivie.info** est un programme régional de promotion des économies d'énergie et des énergies renouvelables qui informe, propose et accompagne les habitants, les collectivités, les entreprises et les associations de la région Alsace pour tout projet de bâtiment économe en énergie et projet d'installation d'énergie renouvelable. Le programme a été mis en place en 2003 par la Région Alsace et l'ADEME, avec le soutien de l'Union Européenne.
- **TRION**: le Réseau sur l'Énergie de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin Supérieur. Créé au printemps 2010, il organise notamment des retours d'expériences entre collectivités, des colloques et des formations.



### Boîte à outils

[www.energivie.info](http://www.energivie.info)  
[www.climat-pratic.fr](http://www.climat-pratic.fr)  
Fiches Gestion, production et distribution de l'énergie et Gestion des déchets  
[www.ligue-enr.fr](http://www.ligue-enr.fr)  
Compétition Energies Renouvelables entre villes européennes  
[www.ademe.fr/alsace](http://www.ademe.fr/alsace)  
[www.atee.fr](http://www.atee.fr)  
Association technique énergie environnement



Erstein – Panneaux photovoltaïques sur le parking de la gare



Sainte-Marie-aux-Mines –  
Chaufferie bois  
© Energivie

ADAC - 2, rue du Général Gallieni - 67600 SELESTAT - Tél. 03 88 92 12 10  
[plan.climat@pays-alsace-centrale.com](mailto:plan.climat@pays-alsace-centrale.com)  
[www.pays-alsace-centrale.com](http://www.pays-alsace-centrale.com)

Plan  
**CLIMAT  
ENERGIE**  
Alsace centrale



BATIMENTS EXISTANTS

# Améliorer la performance énergétique du patrimoine bâti de la collectivité

## Actions à mener à l'échelle de la collectivité

- Suivre les consommations énergétiques et comparer à des références dans une perspective d'amélioration continue
- Réaliser un audit énergétique des bâtiments pour identifier les dysfonctionnements flagrants et les gisements immédiats
- Engager des travaux dans une approche en coût global prévoyant l'augmentation du coût des énergies et intégrant le coût de fonctionnement des bâtiments (entretien, réparations...)
- Valoriser les Certificats d'économie d'énergie des opérations réalisées sur le patrimoine communal
- Impliquer les usagers des bâtiments dans les économies d'énergie : affichage pédagogique, formation, challenges d'économies partagées

## Actions à mutualiser

- Recruter un conseiller en énergie partagé entre communes de petites tailles ou un économiste de flux pour les communes plus importantes
- Pratiquer le groupement de commande sur plusieurs chantiers, pour la commande d'un isolant à un industriel par exemple
- Informer sur les solutions techniques et les montages financiers : faire connaître l'offre existante ; organiser des conférences, journées techniques, visites, formations
- Diffuser l'exemplarité : recenser, faire connaître, mettre en valeur les réalisations exemplaires ; rénovations basse consommation, constructions neuves passives...

## Lexique

**Conseiller en énergie partagés (CEP)** Service spécifique aux petites et moyennes collectivités qui consiste à partager les compétences en énergie d'un technicien spécialisé.

Son rôle : suivi des consommations, choix des solutions techniques, montage financier. Dispositif aidé par le programme Energivie.info.

**Coût global** Investissement + coût d'exploitation.

**Certificats d'économie d'énergie (CEE)** Dispositif réglementaire obligeant les fournisseurs d'énergie à réaliser des économies d'énergies en

entreprenant différentes actions auprès des consommateurs. Les collectivités peuvent valoriser leurs actions sous forme de CEE et intégrer les CEE en tant que levier financier supplémentaire au service de leurs projets de maîtrise de l'énergie.

**Climat Pratic** L'outil de votre politique Climat-énergie.



## Boîte à outils

[www.energivie.info](http://www.energivie.info)  
[www.trion-climate.net](http://www.trion-climate.net)  
[www.climat-pratic.fr](http://www.climat-pratic.fr)  
Fiche Bâtiments  
[www.europeetenvironnement.eu](http://www.europeetenvironnement.eu)  
[www.developpement-durable.gouv.fr](http://www.developpement-durable.gouv.fr)  
[www.ademe.fr/alsace](http://www.ademe.fr/alsace)  
[www.citergie.ademe.fr](http://www.citergie.ademe.fr)  
[www.conventiondesmaires.eu](http://www.conventiondesmaires.eu)



Rhinau – La Mairie rénovée en basse consommation  
© Energivie



Breitenbach – Rénovation de l'école  
© Mairie de Breitenbach

ADAC - 2, rue du Général Gallieni - 67600 SELESTAT - Tél. 03 88 92 12 10  
[plan.climat@pays-alsace-centrale.com](mailto:plan.climat@pays-alsace-centrale.com)  
[www.pays-alsace-centrale.com](http://www.pays-alsace-centrale.com)

Plan  
**CLIMAT  
ENERGIE**  
Alsace centrale